

Séminaire (Cours n° 289)

COOPERATION ENTRE LES PROPRIETAIRES DE FORETS PRIVEES : UTOPIE OU REALITE ?

Mercredi 31 octobre 2018, Grangeneuve (FR)



Co-organisateur : Association genevoise des propriétaires de forêts privées

Associations porteuses de la Formation continue Forêt et paysage :

FVW | | **SSF**

Forstverein Wald SA
Société spécialisée de la forêt SA
Associazione specializzata nella foresta SA
Associazione specialistica del grande SA



Schweizerischer Forstverein
Société forestière suisse
Società forestale svizzera

aifsi
accademici e ingegneri forestali
della svizzera italiana

Alumni BFH
HAFL

INFORMATION SUR LE THEME

La forêt privée suisse est souvent petite et très morcelée, mais elle représente toute de même en moyenne un tiers de la surface forestière suisse. Son importance est cependant très différente d'un canton à l'autre.

Plusieurs modèles de coopération entre propriétaires de forêts privées se sont développés ces dernières années en fonction des particularités régionales et locales. Le séminaire développera les objectifs, défis et champs d'action de la coopération entre les propriétaires de forêts privées.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Ce séminaire permettra aux participants de :

- Approfondir les possibilités de coopération entre propriétaires privés de forêts ;
- Identifier les problèmes rencontrés lors des regroupements et les solutions appliquées ;
- Débattre des perspectives de la coopération entre les propriétaires privés

PUBLIC CIBLE

Professionnels de la forêt et du bois : Ingénieurs forestiers, ingénieurs en environnement, spécialistes des secteurs publics et privés, gardes forestiers.

Représentants de propriétaires de forêts, d'ONG et des autorités publiques.

DIRECTION ET INTERVENANTS

Animation : Philippe Poget, Ingénieur forestier EPFZ, Secrétaire exécutif des associations des propriétaires de forêts privées, Genève

François Godi, Formation continue Forêt et paysage

Intervenants : Jacqueline Buetikofer, collaboratrice scientifique, Forêt Suisse

Patrick Rossier, Inspecteur des forêts de l'arrdt 4 du canton de Fribourg

Alain Lambert, Service des forêts et de la faune du canton de Fribourg

Marie-Pauline Tachon, Centre régional de la propriété forestière CRPF, Auvergne-Rhône-Alpes

Alain Tüller, Président du Groupement des propriétaires et gérants des forêts privées (NE) *(A confirmer)*

Philippe Poget, Ingénieur forestier EPFZ, Secrétaire général des associations des propriétaires de forêts privées, Genève

PROGRAMME du mercredi 31 octobre 2018

Dès 08h45	Accueil	
--------------	---------	--

Programme matin

09h15	Salutations, objectifs et programme de la journée	Ph. Poget/F.Godi
09h20	Politique nationale d'aide au regroupement et de subventionnement	J. Buetikofer,
09h50	Politique cantonale fribourgeoise de regroupement et de subventionnement	P. Rossier / A. Lambert
10h20	<i>Pause</i>	
10h50	Contexte (région Rhône-Alpes), problèmes rencontrés pour la mise en oeuvre de regroupements et perspective.	M.-P. Tachon
11h30	Exemple d'exploitation par regroupement de propriétaires et perspective.	P. Poget,
12h00	Groupement des propriétaires et gérants des forêts privées (NE)	A. Tüller (à confirmer)
12h30	<i>Repas de midi</i>	

Programme après-midi

13h30	Visite de terrain	Intervenants à définir
15h00	<i>Pause</i>	
15h15	Ateliers/Discussion	Ph Poget/ F. Godi
16h15	Synthèse et conclusion	Ph Poget/F. Godi
16h45	<i>Fin du cours</i>	

INFORMATION SUR LE LIEU ET SUR L'ORGANISATION

DATE, LIEU ET HORAIRE

Mercredi 31 octobre 2018; début : 09h15; fin : 16h45

Lieu : Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

LANGUE

La journée sera animée en langue française.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 390.00 par personne

CHF 340.00 par personne (membre des associations porteuses et partenaires)

CHF 100.00 pour les étudiants

Documentation, repas et café compris.

DOCUMENTATION

Les participants recevront une documentation comprenant les présentations des intervenants et des compléments relatifs au thème traité.

INSCRIPTION

Inscription via Internet : www.fowala.ch, **déla**i d'inscription : **30.09.2018**. Les personnes inscrites recevront une confirmation, ainsi que des informations détaillées sur le séminaire.

DESISTEMENT

En cas d'annulation moins de 20 jours avant le cours, la moitié de la finance d'inscription sera facturée. Si elle a lieu moins de 5 jours avant, ou si la personne est absente, la totalité du montant sera facturé.

INFORMATION

Secrétariat du séminaire : Formation continue Forêt et paysage, c/o GGConsulting Sàrl, ch. du Franoz 11, 1038 Bercher; Tél.: 021 - 887 88 12; e-Mail : info@fowala.ch.

Avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement OFEV

Partenaire

Association genevoise des propriétaires de forêts privées

Certificat

EDUQUA

Schweizerisches Qualitätsinstitut für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua